RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE EN TUNISIE

La répartatition de la population par grands groupements professionnels fournit une idée exacte de la structure économique d'un pays. L'examen est généralement limité à la partie de la population en âge de travailler. Un tel examen n'est cependant pas facile et les comparaisons dans le temps et dans l'espace sont souvent malaisées : des règles différentes ont été en effet adoptées pour définir la population active, surtout en raison des difficultés rencontrées dans le classement des femmes et des adolescents concourant au travail du Chef de famille.

En Tunisie, l'obtention de ces renseignements s'est présentée différemment dans la population tunisienne et dans la colonie européenne.

L'impossibilité de recueillir avec exactitude des renseignements sur la part prise par les membres de la famille dans les travaux agricoles a obligé les autorités administratives à ne tenir compte, pour la population tunisienne, que de la main-d'œuvre mâle adulte. Il n'en est pas moins vrai que la participation des femmes tunisiennes est certainement très grande dans l'Agriculture: l'état actuel des statistiques ne permet malheureusement pas d'en chiffrer l'importance.

L'organisation des enquêtes étant relativement plus facile dans le milieu européen, l'examen a pu être, pour ce dernier, étendu à l'ensemble de la population active aussi bien féminine que masculine. D'après le dernier recensement, l'effectif féminin entre environ pour 20% dans la main-d'œuvre européenne.

En raison de l'insuffisance des moyens mis à sa disposition, le Service Tunisien des Statistiques n'a pu procéder au dépouillement complet des questionnaires du recensement général de la population. C'est donc à un sondage qu'il a eu recours pour tirer des renseignements sur la répartition professionnelle des habitants. Le principe de cette opération est celui du sondage effectué dans la Métropole pour le même objet. Quant aux modalités d'application, elles ont été évidemment adaptées aux conditions locales.

La méthode suivante a été utilisée :

— Pour la population européenne :

Prélèvement d'un bulletin sur dix, dans la population masculine et féminine exerçant une profession.

— Pour la population tunisienne :

Extraction d'un bulletin sur 20 pour les hommes seulement.

Les résultats obtenus sont satisfaisants et l'erreur à craindre est relativement faible.

Le tableau suivant donne la répartition proportionnelle de la population par groupements professionnels.

POPULATION ACTIVE

Répartition de la population par grands groupements Professionnels (recensement de 1946)

(Proportions pour 1.000)

ACTIVITES	EUROPEENS	TUNISIENS
Pêche	11	7
Forêts, cultures et élevages	104	469
Mines et carrières	10	3
Industries mal désignées	35	35
Industries alimentaires	21	12
Industries textiles	4	16
Travail des étoffes	48	11
Cuirs et peaux	18	12
Bois	34	9
Métallurgie et métaux	111	11
Autres industries	12	2
Métaux fins, pierres précieuses	1	4
Bâtiments et Travaux Publics	108	17
Manutention (1)	22	240
Transports	66	14
Commerce divers	96	83
Commerces forains, spectacles	17	4
Professions libérales	101	13
Soins personnels	10	8
Domestiques	18	8
Armée, Services Administratifs	153	21
	1.000	1.000

Une idée plus générale des caractéristiques économico-sociales de la population peut être dégagée plus facilement en utilisant les grands groupes professionnels. D'après les recensements de 1936 et 1946, la population considérée comme active se répartissait de la façon suivante (en pourcentages) :

Répartition de la population active par grands groupes professionnels (pourcentages)

ACTIVITES	EUROPEENS		TUNISIENS	
	1936	1946	1936	1946
Agriculture, forêts, pêches	12	12	57	48
Industrie	39,5	41	5	13
Transports	8	9	0,5	1
Commerce	18	13	4	9
Professions libérales	6	10	2	3
Ouvriers journaliers	—	—	30,5	24
Services Administratifs	16,5	15	1	2
	100	100	100	100

(1) Y compris les tâches non caractérisées des ouvriers journaliers.

POPULATION EUROPEENNE

La distribution de la population européenne, à peu près identique en 1936 et 1946, correspond à sa localisation urbaine. L'industrie, le commerce, les transports et les services administratifs occupent la majeure partie des Européens.

La spécialisation professionnelle des Français et des Etrangers a contribué dans une large mesure à l'évolution économique de la Régence, grâce à la rationalisation du travail et à l'équipement technique moderne qu'ils ont apportés.

Dans l'agriculture, le même souci d'amélioration culturale (machinisme — utilisation d'engrais) a présidé à l'installation des Européens : ceux-ci sont surtout propriétaires, contremaîtres ou spécialistes. Il n'existe pas à proprement parler de prolétariat agricole européen.

POPULATION TUNISIENNE

Les changements intervenus dans la répartition de la population tunisienne correspondent aux déplacements ayant entraîné l'accroissement de la population des villes et de la Région Nord-Est.

La diminution de l'importance relative de la population rurale (68% en 1946 contre 73% en 1936) trouve ici son corollaire dans le grossissement des groupes professionnels industriels et commerciaux.

En outre, les différents recensements font apparaître une rubrique importante : celle des ouvriers journaliers (manœuvres, tâcherons sans profession caractérisée) travaillant à la journée dans les exploitations agricoles, industrielles ou commerciales. Les mouvements de cette main-d'œuvre sont souvent dictés par les variations de la production agricole dépendant trop étroitement des conditions météorologiques.

L'annonce d'une bonne récolte drainait autrefois les ouvriers des centres urbains ou miniers vers les exploitations agricoles : la baisse actuelle de rendement des différentes cultures a provoqué le phénomène inverse.

* * *

La répartition de la population active est une image assez fidèle du stade actuel de l'évolution de la Régence.

A côté de l'implantation d'un appareil économique moderne subsistent les éléments sans lien des conditions traditionnelles. Cependant, le progrès et la nécessité d'améliorer un niveau de vie menacé tendent déjà et ne peuvent que tendre davantage à accroître le domaine de l'une au détriment des autres.

Un équilibre entre ces deux tendances semble être la solution qui permettrait d'assurer un avenir moins sombre au considérable essor démographique du pays.

J. LEPIDI,

Administrateur de l'Institut National de la Statistique.